

Notice technique

Les ingénieurs d'ÉCHOLOGOS bénéficient d'une expérience de plus de trente ans dans le domaine de l'acoustique du bâtiment.

Ils sont amenés à traiter l'ensemble des domaines couverts par l'acoustique du bâtiment (acoustique interne ou réverbération, isolement vis-à-vis des bruits intérieurs, des bruits extérieurs, protection du voisinage, bruits des équipements, bruits de chocs, vibrations, réduction des bruits en phase chantier...) en s'adaptant à des projets de types extrêmement variés allant de l'école maternelle aux laboratoires de la police scientifique, en passant par des locaux tertiaires, des hôpitaux, des piscines, des aquariums, des musées, et des installations industrielles.

ÉCHOLOGOS possède de nombreuses références en salles de restauration, ses ingénieurs sont régulièrement confrontés aux problématiques particulières de ce type de bâtiment, et une grande habitude de collaboration avec les différents membres de la maîtrise d'œuvre.

La Tronche, le 27 janvier 2017.